

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donnée à l'effet que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 13 décembre 2021, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022.

- | | | |
|--------------|------------|--------------|
| • 10 janvier | 7 février | 7 mars |
| • 4 avril | 23 mai | 6 juin |
| • 4 juillet | 8 août | 12 septembre |
| • 3 octobre | 7 novembre | 5 décembre |

Et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, entre 9 h 00 et 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 9 h à 12 h.

DONNÉ à L'Anse-Saint-Jean ce 21^e jour de décembre 2021.



Annick Boudreault, Directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 335)

Je, soussignée, résidant à L'Anse-Saint-Jean certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 h le 21^e jour de décembre de l'année 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21 décembre 2021.



Annick Boudreault, Directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe